

Suite au recensement des contraintes et à l'application d'une zone d'exclusion de 500m autour des habitations, l'analyse de chaque site a été réalisée.

Tableau 1: Comparaison de sites recensés par identification cartographique (Source : RES)

Site	Analyse	Classification SRE	Statut
A	Site difficilement exploitable dans le cadre du respect de la réglementation acoustique	Espaces sans enjeu spécifique	Site non retenu
B	Site difficilement exploitable si l'on exclut du périmètre les contraintes environnementales (Natura 2000, carrière) et militaires.	Autres espaces présentant des contraintes	Site non retenu
C	Site en dehors de toute contrainte, de grande superficie dans un esprit de continuité du parc éolien de Pamproux-Soudan	Autres espaces présentant des contraintes	Projet Champs Carrés (Déposé le 27 Octobre 2015)
D	Site difficilement exploitable après le retrait du boisement et l'application d'une distance de sécurité de l'autoroute A10	Espaces sans enjeu spécifique	Site non retenu
E	Site difficilement exploitable dans le cadre du respect de la réglementation acoustique	Espaces sans enjeu spécifique	Site non retenu
F	Site de moyenne superficie proche du poste de raccordement de Lusignan	Espaces sans enjeu spécifique	Projet Berceronne faisant l'objet de la présente demande
G	Site de moyenne superficie mais la commune de Lusignan n'a pas souhaité redémarrer une étude du potentiel éolien sur sa commune.	Espaces sans enjeu spécifique et autres espaces présentant des contraintes	Site non retenu
H	Site difficilement exploitable après l'application d'une distance de sécurité avec les routes qui sillonnent le site	Autres espaces présentant des contraintes	Site non retenu
I	Site difficilement exploitable après l'application d'une distance de sécurité de l'autoroute A10 et de la D94	Autres espaces présentant des contraintes	Site non retenu
J	Site partiellement dans un massif forestier et sur un projet Lavausseau et Bemassay en développement	Massifs forestiers	Site non retenu

→ Parc N-NE, projet de la Plaine de Thou (Boutin)

→ projet de la Vallée (Jezeux)

III.4 Justification environnementale et technique du projet

Le développement du projet éolien « Berceronne » résulte d'une réflexion menée en commun avec les différents experts, les élus et RES, afin de concevoir un projet qui correspond au compromis optimal entre les différentes composantes, qu'elles soient techniques, environnementales, paysagères, économiques ou sociales.

La conception du projet s'est déroulée en étroite collaboration avec l'ensemble des prestataires en charge des expertises environnementales et paysagères, tenant compte de leurs recommandations au fur et à mesure de l'avancement du projet.

L'implantation retenue pour le projet de Berceronne s'inscrit donc dans une démarche itérative, en fonction des contraintes et servitudes existantes, et concilie enjeux environnementaux, paysagers et humains du secteur avec les impératifs techniques et économiques.

L'analyse faite ci-dessous, des 4 variantes d'implantation, permet de rendre compte des principales évolutions qu'a connues l'implantation pour aboutir au projet final de moindre impact, optimisé et adapté aux spécificités du site.

TMSV